

MODIFICATION N° 1 au PROTOCOLE D'ENTENTE, signé par le ministre le 6 février 2020 et signé par le président le 18 février 2020, entre :

L'ancien ministre des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme
et de la culture
et
la Fondation Trillium de l'Ontario

Les parties souhaitent modifier l'alinéa f) de l'article 16.2 (Nominations) du protocole d'entente de la façon suivante :

La durée du mandat des présidents de l'Équipe d'évaluation des demandes de subvention est modifiée afin de passer d'un an à « un mandat à titre amovible d'une durée maximale de trois ans ».

Cette modification entre en vigueur le jour où le ministre signe la présente modification n° 1.

Signatures



31 janvier 2024

William (Bill) Walker
Président
Fondation Trillium de l'Ontario

Date



14 février 2024

L'honorable Neil Lumsden
Ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

Date